



Faire face au sentiment d'impuissance

Je commencerai par une expérience personnelle. Le 24 septembre, jour de la votation, j'étais à Zagreb. À la radio, les informations ont annoncé que le référendum contre le durcissement du droit d'asile et du droit des étrangers avait échoué. J'ai ensuite entendu un sociologue appelé à commenter la nouvelle, qui a alors déclaré, tout simplement, « Les Suisses sont racistes ». « Non ! – me suis-je alors exclamée – Je connais les autres Suisses » et c'est vous que je peux remercier de m'avoir fait connaître cette autre Suisse !

J'en viens maintenant au titre de notre rencontre. Je me demande : pourquoi parlez-vous de la « résistance *contre* la discrimination et l'exclusion » ? Comme s'il pouvait y avoir une résistance *pour* quelque chose... En fait, il faudrait rebaptiser tout le mouvement. Un titre comme « L'avenir des luttes pour les droits de la personne et pour une Suisse solidaire » serait peut-être plus juste. Nous pourrions ainsi laisser la résistance aux partis éternellement tournés vers le passé, aux conservateurs qui font obstinément obstacle à cette marche vers un avenir solidaire.

Et maintenant, c'est au mot « avenir », que je vais m'en prendre. Lorsque Jacques Derrida a écrit son livre sur l'Avenir de la démocratie, il a déclaré

que, de façon tout à fait générale, il n'est pas possible d'écrire sur l'avenir. On ne peut, selon lui, que parler du passé, et en parler pour accéder à notre présent, tout le reste n'étant que spéculation. Or moi non plus, je ne suis pas une voyante avec une boule de cristal !

Aujourd'hui, nous célébrons aussi le cinquantième anniversaire du soulèvement hongrois. La résistance contre les occupants communistes a duré juste un mois, avant d'être écrasée dans le sang. Miklós Gimes a publié aujourd'hui un portrait de son père dans le magazine du *Tages-Anzeiger*. Ce portrait est celui d'un homme né dans une famille bourgeoise qui est devenu communiste orthodoxe, avant de mourir pour la liberté, en combattant ceux qui, en politique, avaient été ses propres compagnons de route.

Quatre points de ce récit m'ont particulièrement frappée. Le premier est que les êtres humains peuvent devenir la proie d'une hystérie collective. Le second, qu'ils sont tout autant susceptibles de reconnaître leur erreur. Le troisième, que les puissants peuvent bien dissimuler les tombes de leurs victimes, mais qu'à long terme leur inhumanité ne peut pas payer. Et le dernier enseignement que me livre ce récit, c'est que, même si aujourd'hui nous disons que



« les temps sont difficiles », nous devrions apprendre de l'histoire qu'il n'y a jamais eu de temps sans difficultés.

Comme l'a très bien dit Manfred Züfle, nous avons besoin que l'on comble une grande lacune dans l'histoire, y compris dans l'histoire suisse, pour disposer enfin d'une histoire de toutes les personnes qui ont lutté pour une législation et une politique à visage humain. Dans ses pages du livre « Die Fremdmacher », Manfred a apporté sa contribution à cette histoire.

En conclusion, j'aimerais relever, dans cette perspective, une particularité des nouveaux usages linguistiques parmi les gens de gauche. Si souvent, j'entends dire : « J'ai un sentiment d'impuissance... ». Cette phrase, cette phrase précisément, j'aimerais – avec votre aide – la transformer en une autre phrase : « J'ai en moi la puissance de la raison et de la lutte pour un autre avenir ».

Dragica Rajcic*

*Ce thème a été présenté par l'auteure Dragica Rajcic lors du Banquet républicain – 20 ans de Sosf, le 21 octobre 2006 à Berne

Extraditions:

pas de protection même pour les réfugiés reconnus
page 3

Dossier:

les 20 années d'histoire et l'avenir de la résistance
pages 5 – 8

grundrechte.ch:

succession du mouvement contre l'Etat fouineur
page 9

Résolution finale du Banquet républicain

« Notre résistance contre la discrimination et l'exclusion se poursuit ! »

À l'occasion du Banquet républicain organisé pour le 20^e anniversaire de Solidarité sans frontières (voir le dossier dans nos pages centrales), les personnes présentes ont adopté la résolution qui suit :

Notre mouvement s'est renforcé et élargi. Le double référendum contre la nouvelle loi sur les étrangers et le durcissement de la loi sur l'asile a permis de réunir, pour la première fois dans l'histoire de la résistance à la xénophobie, la lutte des défenseurs du droit d'asile et celle des personnes engagées en faveur de l'immigration. Nous voulons maintenir cette très large mobilisation de personnes engagées et d'organisations : nos revendications sont partagées par des milieux fort divers, qu'ils soient d'inspiration chrétienne,

humaniste, libérale ou de gauche. Malgré l'échec de la votation du 24 septembre 2006 sur le double référendum, ou plutôt à cause de cet échec, nous devons poursuivre et intensifier notre lutte pour les droits fondamentaux, pour le respect de l'être humain et contre le racisme institutionnalisé.

1. La dignité et l'intégrité de l'être humain sont indivisibles. Nous exigeons que les droits fondamentaux et les droits sociaux soient garantis à chacun – indépendamment de son statut en matière de droit de séjour. Et nous exigeons la régularisation collective des sans-papiers.

2. Nous soutenons toutes les forces politiques et sociales qui veulent observer de manière critique l'application des

nouvelles lois inhumaines et dénoncer les violations des droits fondamentaux qui en découleront. Et nous appelons les organisations qui se sont engagées dans la campagne électorale à poursuivre vigoureusement, après le 24 septembre, leur lutte en faveur des droits fondamentaux.

3. Lorsque le droit se mue en non-droit, la résistance devient un devoir. Nous nous déclarons solidaires de toutes les personnes et de tous les mouvements qui réagissent par la désobéissance civile à des lois inhumaines et discriminatoires.

4. Nous nous engageons à lancer autour de nous la discussion sur une politique d'asile et une politique migratoire différentes ou à la répercuter. À la droite qui mise sur la peur, nous voulons opposer la conception d'une Suisse ouverte, démocratique et solidaire. Et cette conception, nous voulons aussi la défendre dans les discussions politiques et les débats de société.



Au sujet des photos de ce numéro

À la fin août 2006, « Éditions Ouverture » et « Point d'appui », centre d'accueil lausannois pour requérants d'asile exploité par les Églises réformées et catholique, ont publié le livre « Interdits d'asile » en voulant une nouvelle fois attirer l'attention sur la situation insoutenable des personnes ayant fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière (NEM). Le livre contient notamment des contributions de personnalités politiques vaudoises (François Couchepin, Marianne Huguenin, Anne-Catherine Menétrey-Savary). Les photos sont de Jean Michel Gunz qui déclare : « lorsque j'ai accepté le mandat, je ne savais rien de la problématique des NEM ». Il aurait été très facile de se concentrer sur la souffrance manifeste des personnes concernées. Toutefois, il dit s'être efforcé à une « neutralité photographique » et avoir heureusement trouvé également des moments d'émotions positives.

Nous remercions les éditeurs et le photographe d'avoir accepté l'impression. *Zilocchi, Brigitte/Barbey, Jean-Pierre (rédaction): Interdits d'asile, Lausanne 2006, 150 pages, Fr. 29.-; peut être commandé à Diffusion Ouverture, c.p. 13, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, Tél. 021 652 16 77, ouverture@bluewin.ch*

Des demandes d'extradition grotesques contre les opposants Pas de torture, c'est promis ?

Que la Turquie pourchasse encore des opposants longtemps après leur exil à l'étranger n'est pas une nouveauté. Et que la Suisse ne protège pas les réfugiés n'en est pas une non plus, hélas !

Depuis fin mai 2006, Dursun Güner, 48 ans, est détenu en vue de son extradition à Lörrach, en Allemagne. Dans un mandat d'arrêt international lancé contre lui et dans la demande d'extradition déposée début juillet auprès de la Cour d'appel de Karlsruhe, la police turque l'accuse d'avoir participé à trois meurtres en 1979-1980. Le cas de ce ressortissant turc, auquel la Suisse a accordé le statut de réfugié en 2004, après l'Italie, est typique à double titre : il reflète d'abord les pratiques de la police turque, qui porte régulièrement des accusations de meurtres fantaisistes contre les opposants en exil dans ses mandats de recherche, contournant ainsi les règles d'Interpol et de l'aide judiciaire internationale en matière pénale. Ensuite, le sort de Güner montre une fois de plus que la Suisse n'est pas prête à protéger les réfugiés contre les conséquences de tels mandats d'arrêt dénués de tout fondement. L'Office fédéral de la justice (OFJ) était au courant de l'existence de ce mandat de recherche, mais il a omis d'en informer Güner. Suite à des cas analogues qui s'étaient déroulés en 2000 (Naci Öztürk) et en 2003 (Hüseyin Sevinc), Ruth Metzler, cheffe du DFJP à l'époque des faits, avait annoncé que les pratiques de l'OFJ et de l'Office fédéral des migrations (ODM) allaient changer. Mais, au lieu de donner avertissement concret, l'ODM se contente d'indiquer, en termes généraux, que le statut d'asile ne protège des poursuites qu'à l'intérieur des frontières suisses.

Toujours est-il que la Cour d'appel de Karlsruhe a exigé de la Turquie qu'elle réponde jusqu'à fin novembre à une série de questions détaillées concernant sa requête injustifiable et a en outre exigé de recevoir les dossiers de la procédure d'asile et d'extradition en Italie. Pourtant, même si Güner devait être libéré par la suite, il aura passé six mois en prison pour rien et il devra payer des honoraires d'avocat s'élevant à plusieurs milliers de francs.

Des coaccusés torturés

Erdogan Elmas, emprisonné en Suisse depuis février, est confronté à une accusation tout aussi absurde. La demande d'extradition lancée par la Turquie l'accuse d'avoir participé en 1994 – à l'âge de quinze ans – à l'assassinat d'un policier. Exilé en Suisse depuis 1996, Elmas a bénéficié d'une admission provisoire en 1999. Lors d'une conférence de presse tenue le 31 octobre 2006, son avocat, M^e Marcel Bosonnet, a fait observer que l'ODM avait confirmé année après année qu'en cas de renvoi dans son pays, Elmas risquait de subir de sérieux préjudices et de graves violations de ses droits fondamentaux. M^e Bosonnet vient de déposer une nouvelle demande d'asile pour son client : « Il est désormais évident que les déclarations des coaccusés, sur lesquelles est basée la demande d'extradition, ont été obtenues sous la torture. »

En août, l'OFJ a approuvé l'extradition en première instance, après avoir

fait signer à l'ambassade turque une déclaration de garantie. Par sa signature, la Turquie s'engage à respecter les conventions internationales en matière de droits de l'homme et à garantir à Elmas l'accès à ses avocats et aux membres de sa famille. L'OFJ considère que, moyennant de telles déclarations, on peut envisager l'extradition de deux autres réfugiés, Zeynep Yesil et Mehmet Esiyok, entrés en Suisse, où ils ont déposé une demande d'asile, respectivement en décembre 2005 et en juin 2006. Dans le cas de Zübedir Aydar, qui a déjà obtenu le statut de réfugié, une extradition n'est pas possible, même de l'avis de l'OFJ.

Les intérêts de Blocher

Lors de sa visite à Ankara au début du mois d'octobre, le conseiller fédéral Christoph Blocher a assuré au ministre de la justice turc Cemil Cicek que la Suisse allait se montrer coopérante dans les procédures d'extradition, ce également « dans son propre intérêt ». Il reste à espérer que le Tribunal fédéral saura contrecarrer les projets du chef du DFJP et de son office.

Heiner Busch

Dernière nouvelle:

Dans un arrêt publié à fin novembre, le Tribunal fédéral reconnaît le droit de Hüseyin Sevinc à un dédommagement. L'office fédéral de la justice n'avait pas informé ce réfugié naturalisé avoir rejeté une demande turque d'extradition dirigée contre lui. Lors d'un voyage en Allemagne, l'homme a été arrêté et placé plus de trois mois en détention en vue de l'extradition (ATF 2A.212/2006)

Colloque de juristes démocrates

Les frontières de l'Europe, zones de non-droit

Un colloque organisé par l'association « Avocats européens démocrates » (en abrégé AED) a mis en lumière à quel point la politique commune de l'UE en matière d'asile fait systématiquement fi des droits humains.

L'A.E.D. a organisé les 20 et 21 octobre 2006 à Barcelone un colloque intitulé « les frontières de l'Europe, zones de non-droit ».

Le colloque a permis des témoignages sur la situation à la frontière Sud de l'Europe, avec des exposés sur la situation à Malte, Lampedusa, Ceuta et Melilla, mais également sur la frontière Est, avec un exposé sur les conditions inhumaines de détention dans les centres situés à la frontière slovaque-ukrainienne.

La violation des droits fondamentaux était constatée de façon systématique dans chacun de ces exemples : détention systématique à Malte, expulsions collectives vers la Libye à Lampedusa, morts par balle ou non-assistance à personne en danger dans le cas de Ceuta et Melilla, ou encore conditions de détention infra-humaines en Ukraine.

L'accent a été mis sur la dimension européenne des problèmes, et sur les nombreux instruments européens déjà en vigueur ou en préparation, telle que la proposition de directive « retour » du Parlement européen et du Conseil.

Contre ces pratiques, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme offre parfois des ressources importantes. Deux exposés ont été consacrés respectivement à l'arrêt *Mublianzila Mayeka et Kaniki Mitunaga c. Belgique* du 12 octobre 2006 concernant la détention administrative des mineurs et à l'arrêt *Conka c. Belgique* du 5 février 2002 concernant les expulsions collectives.

Le caractère européen très marqué de la politique d'asile et d'immigration menée dans les différents Etats-membres se reflète dans les conclusions du colloque.

Il est fait appel aux différentes organisations membres et à toute personne intéressée pour que des actions soient notamment entamées contre la proposition de directive « retour », qui



pourrait institutionnaliser une pratique de détention systématique, de même qu'une certaine forme de bannissement (possibilité d'interdire aux personnes ayant été expulsées même pour des motifs étrangers à l'ordre public, de rentrer sur le territoire de l'Union dans les cinq années suivant l'expulsion).

L'AED décidé également d'étudier la possibilité d'assister les victimes des drames de Ceuta et Melilla dans leurs futurs recours.

Enfin, un appel est adressé au Parlement européen, sous forme de pétition, afin que le Parlement réfléchisse aux alternatives à l'emprisonnement des migrants, pratique indigne d'Etats de droit, conduisant à des situations choquantes et inacceptables

Pierre Robert

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52005PC0391:FR:NOT>

<http://cmiskp.echr.coe.int/tkp197>

Europe de gauche en bas (4)

Avocats européens démocrates

L'association « Avocats européens démocrates » (en abrégé AED) a été créée en 1987 sous forme d'une confédération de syndicats et d'organisations d'avocats ayant un même idéal démocratique.

L'A.E.D. entend défendre les droits des citoyens en préservant l'indépendance des avocats à l'égard de tout pouvoir, qu'il soit politique, social, économique ou ordinal.

Elle soutient particulièrement les personnes qui se trouvent dans les situations les plus précaires et spécialement celles dont les droits élémentaires ne sont pas ou peu reconnus.

<http://www.aeud.org/>



Solidarité sans frontières

Décembre 2006

Dossier 2006/04 – notre résistance se poursuit

« Mais si l'humanité n'est plus un argument ... »

Vingt années d'histoire du mouvement

Dans la politique de l'asile et des migrations, nous avons rarement occupé le podium des vainqueurs mais chaque défaite peut également avoir un côté positif. Les nombreuses campagnes politiques de ces vingt dernières années ont donné naissance aux coalitions et aux réseaux les plus divers et à des projets plus ou moins importants. Il s'agit là clairement d'un gain pour l'ensemble du mouvement social qui a survécu malgré toutes les difficultés et qui a constamment réussi à mobiliser de nouveaux milieux – contre la xénophobie et le racisme, contre la surveillance et le recours à l'armée à l'intérieur, contre Schengen et la globalisation.

Nous n'avons pas pu et ne pouvons certes pas empêcher bien des injustices. Mais il y en aurait certainement encore plus si nous n'étions pas toujours intervenus pour nous y opposer avec détermination. Avec chaque lutte référendaire, avec nos multiples actions contre les durcissements de la loi et contre la haine xénophobe, nous écrivons l'histoire. Nous montrons que, dans notre Suisse, il continue d'y avoir une grande solidarité qui s'exprime par des pétitions, des manifestations, des lettres ouvertes, des actions d'accueil de réfugiés dans des églises ou simplement par le geste d'une femme pasteur qui mord courageusement le bras d'un policier pour empêcher un rapatriement.

Un bref regard dans les archives de Solidarité sans frontières montre contre quoi et contre qui nous avons déjà dû intervenir: modèle des trois cercles, tim-

bres R et RR, fermeture des frontières, pays réputés sûrs et obligation de visas, menottes et baillons lors des expulsions, zones interdites et interdictions de travailler, décisions de non-entrée en matière, suppression de l'aide d'urgence, prestations de sécurité forcées, centres d'internement, procédure 88 et autres procédures sommaires, camps spéciaux pour récalcitrants, centres d'enregistrement, traités de réadmission, mariages blancs, centres de rigueur pour personnes déboutées, interdictions d'entrée en Suisse, astreinte par corps et détention en vue du refoulement, tests linguistiques et biométrie. « Naturalisations soumises au vote populaire », « kitsch humanitaire », « tourisme criminel » et « pseudo-tourisme », « faux requérants d'asile » et articles sur des voyous au couteau facile – nous devons en remercier les gens de gauche et les gentils... . Furgler, Kopp, Koller, Metzler, Blocher, Arbenz, Huber, Gerber, Hadorn, Gnesa. Forteresse Europe. Forteresse Suisse. Lorsqu'on écrira l'histoire, on devra reconnaître que, dans notre pays, il y a toujours eu un mouvement de résistance déterminé s'opposant aux mesures répressives contre les réfugiés et les personnes migrantes et qu'aucune de ces mesures n'a pu et ne peut être exécutée sans cette résistance.

L'histoire, dit-on, se répète: dans les archives, on trouve un carton déjà assez couvert de poussière qui est intitulé « Appel contre la politique du Conseil fédéral 1992/1993 à l'égard des réfugiés »: le conseiller fédéral UDC Adolf Ogi avait fait un voyage en automne 1992

en Autriche – un peu comme son collègue de parti qui lui a succédé au Conseil fédéral l'a fait récemment en Turquie. Ogi avait donné en Autriche également une conférence de presse.

Dans l'ancienne Yougoslavie, il y avait la guerre. Pour le conseiller fédéral Ogi, il était toutefois clair que là-bas, ils « se battent » et sont ainsi aussi eux-mêmes responsables de leur situation. Mais qu'ensuite, nous, ici, serons à nouveau obligés d'aider à la reconstruction du pays et de participer à son financement.

Le service de presse du comité référendaire contre le démantèlement du droit d'asile a publié en 1987 un texte de Peter Bichsel. La conclusion de ce texte est plus actuelle que jamais: « Il y a assez d'arguments pour notre cause – mais si l'humanité n'est plus un argument, alors il n'y a plus du tout d'arguments. On peut certes faire des lois à partir d'arguments, mais on ne peut ensuite transformer la loi en un argument. »

Catherine Weber

(tiré du discours d'introduction au Banquet républicain de Catherine Weber, secrétaire du comité référendaire contre la deuxième révision de la loi sur l'asile 1986/87)

Dossier du
Bulletin 4/2006
de Solidarité sans
frontières
Neuengasse 8
3011 Berne
www.sosf.ch
sekretariat@sosf.ch
T 031 311 07 70
F 031 311 07 75
PC 30-13574-6

Banquet républicain – 20 années du Sosf: quelques citations

« Nous poursuivons la résistance com

«...Nein, meine Damen und Herren, dies ist keine Komödie. Die Verschärfungen im Asyl- und dem neuen Ausländergesetz produzieren lauter Tragödien. Trotzdem wollen wir tanzen und singen, unsere Meinung auf die Strasse bringen.

Mit diesen Sätzen startete die Migrationskommission der Mediengewerkschaft comedia im Mai ein Theaterprojekt zu den beiden Abstimmungen. Wir wollten den Menschen auf der Strasse Blochers Theater vor Augen führen. Nach der Premiere an der Flüchtlingsdemo Mitte Juni bildeten sich drei Regionalgruppen, die während der heissen Phase der Abstimmung in Bern/Fribourg, in der Inner- und in der Ostschweiz präsent waren.



Zumindest in der Ostschweiz ist heute schon klar, dass dieses Engagement mit dem 24. September nicht zu Ende ging...»

Salvi Pittà, Strassentheater

«...Das Geld kommt ohne Papiere, ohne Angaben, auf die geheimen Konten in unseren Finanzinstituten. Gerade in diesen Tagen ist ein neuer Rekord gebrochen worden: Unvorstellbare Summen von etwa 4600 Milliarden Schweizer-

franken sind bei uns angelegt. Es sind genau jene rechtsbürgerlichen Kreise - die sogar das Bankgeheimnis in die Verfassung schreiben wollten - welche unmenschlich und in aller Härte gegen Menschen ohne Papiere vorgehen. Für Menschen können die Grenzen um die Schweiz offenbar nicht genug gesichert sein und die Kontrollen werden immer aufwendiger. Für Geld jedoch steht eigentlich alles offen...»

Ruth Genner, Präsidentin Grüne Schweiz

«...Wie bitte soll ein Verfolgter noch legal in einem <harmonisierten> EU-Land und der Insel mittendrin ankommen, wenn an allen Flughäfen die dritte Kontrolle den Einstieg verweigert, falls eine Zwischenlandung das Risiko eines Asylgesuchs bedeutet? Ein Risikoland, nach Ansicht eines Polizeichefs am Flughafen, ist nicht etwa ein Land, wo das Leben für die Bewohner gefährlich ist, sondern ein Herkunftsland, welches das Risiko eines Asylgesuchs birgt. Und so stehen sie dann am Gate für die Vorkontrolle, um das <Routing> für den Rückflug sicherzustellen...»

«...Trotzdem - immer noch gelingt es Einigen anzukommen. Und nicht wenige sind noch da. Die Arbeit geht uns nicht aus. Wachsamkeit und Einmischung sind nötiger denn je. Austausch vor allem auch über unsere Grenzen hinaus...»

Afra Weidmann, Basisaktivistin

A l'occasion de son 20e anniversaire, le Sosf a organisé un Banquet républicain le

« Nous poursuivons la résistance contre l'exclusion! » Les 80 participant-e-s ont adopté une résolution (voir page 10) très significative

«Wir geraten mit dem Anspruch der grenzenlosen Globalisierung in ein Dilemma. Der Versuch, der Globalisierung entgegenzusetzen, scheitert, und wir sind immer so unglücklich darüber. Denn unsere Grenzen sind nicht zu ziehen. Die Grafikerin Manuela Pfrunder hat in ihrem Buch <Grenzte Solidarität zwischen Ost und West, Nord und Süd> geschrieben: <60 Tage im Jahr leidet der Mensch an Arbeitslosigkeit. Am höchsten Alter ist jede einzelne Person arbeitslos. Arbeitslosigkeit ist ein Problem, das uns alle betrifft. Wer von uns ist bereit, leidenschaftlich dafür zu kämpfen? ...»

«... In diesem Sinne ermutige ich uns zur Fortsetzung unserer begrenzten Solidaritäten. Vielleicht bleibt uns das Utopische am Ende doch nicht als Hexerei überlassen...»

Jürgmeier, Schriftsteller

«...760'000 citoyen-ne-s suisses ont dit que ces situations ne sont pas acceptables avec eux! Ceux qui ont voté oui ne sont pas tous d'accord (c'est plus en plus), mais ce sont pour la plupart des personnes qui ne sont pas étrangers. Ceux qui ont voté non ne sont pas tous d'accord. Il faut connaître ces situations...»

«... La grande force de notre campagne d'avis est la prise en compte de la situation des personnes migrantes. Il faut continuer...»

François de Vargas, membre d'Amnesty International romand de la Déclaration de Berne

Banquet républicain – 20 années du Sosf: quelques citations

Contre la discrimination et l'exclusion! »

aire, Solidarité sans frontières a
21 octobre à Berne avec la devise
nce contre la discrimination et
s ont eu de nombreuses discussions
age 2). Ci-après, quelques citations
du Banquet.

en Solidarität in ein veritables Glaubwürdigkeits-
konomischer Interessen eine <solidarité sans
r sind, bei ehrlicher Selbstbefragung, gar nicht
e Vision widerspricht unseren Interessen. Die
uch <Neotopia> ausgerechnet, was solch unbe-
d und Süd, Zürich und Burundi konkret bedeu-
an Hunger. 14 Jahre und 8 Monate im arbeitsfä-
lle 70 Jahre erhalten wir ein neues Paar Jeans...>
zu kämpfen, dass wir bekommen, was uns zu-

rtsetzung bescheidener und manchmal ziemlich
abei die leise Hoffnung, dass sich die Einlösung
i, sondern als das Menschenmögliche erweist.

deux lois étaient inacceptables. Il faut construire
s des racistes (même s'il y en a, en Suisse, et de
ersonnes qui ne connaissent pas la situation des
us des gens de gauche, mais ils connaissent les
es migrantes. Cela signifie qu'il faut FAIRE

rant le 24 septembre a été de faire connaître la
nuer dans ce sens... »

esty international, ancien secrétaire

« ...J'aimerais féliciter Solidarité sans frontières pour ses 20 ans de travail pour la défense du droit d'asile et des droits des étrangers et étrangères. Nous avons vécu ici et nous avons pu voir grandir nos enfants grâce à vous et votre travail... »

... Toutes les choses que nous vivons aujourd'hui sont les conséquences de la globalisation et son modèle néolibéral... »

... Nous devons nous battre pour défendre l'aide au développement en Afrique et en Amérique latine et continuer la lutte contre la misère et contre l'expropriation des terres qui touchent le plus les femmes et les enfants des pays du sud qui doivent émigrer sans savoir où y aller. Nous avons dû nous battre pour les droits d'autrui, le droit à la vie et à la dignité humaine... »

Beatriz Gomez, Animatrice socio-culturelle, Lauréate « femme exilée femme engagée »



« ...Après ces votations, les porte-parole de cette politique dénigrante et xénophobe crient victoire, et cela au nom du peuple suisse, disant que la volonté du peuple a été exaucée. Il est vrai que le peuple est le maître suprême de notre sort et de la politique, mais il ignore parfois que, dans ce monde, nous sommes tous à la fois des étrangers et réfugiés... »

... il s'agit d'une politique basée sur la manipulation et la peur contre les requérants d'asile et les étrangers. Une politique qui a tout fait pour dévisager l'autre en le dépouillant sans pitié de ses propres valeurs et de sa dignité... »

... Aujourd'hui, comme pour demain, nous devons tous ensemble continuer d'élever nos voix et poursuivre notre combat contre la politique de Blocher et de ses sympathisants ; il faut se mettre ensemble contre ce rejet et cette haine et redonner à la Suisse ses valeurs de terre d'accueil et de terre des droits humains... »

Lefteri Hasanaj, Assistante sociale, Lauréate « femme exilée femme engagée »



L'Avenir de la résistance

Ouvrons un nouveau champ de discussion !

Il n'y a pas lieu d'ergoter sur la défaite du 24 septembre. Que faire à présent ?

La campagne de votations a été dominée par le refrain de la « lutte contre les abus » qui depuis des années donne le ton au débat sur la politique d'asile. La campagne pour le double non n'est pas parvenue à faire comprendre aux votants que la Suisse est un pays d'immigration et qu'un isolationnisme doublé d'une négation des droits des migrants est une politique sans avenir. Certes, le 24 septembre 150 000 personnes de plus que lors de tous les référendums précédents concernant la loi sur l'asile se sont opposées à la politique du bouc émissaire voulue par les partis de droite ; nous ne devons pourtant pas y voir un motif de consolation, mais plutôt un facteur qui renforce notre obligation morale de poursuivre la lutte et de tracer des perspectives politiques.

L'embrouillamini des partis bourgeois

Au niveau médiatique, le comité bourgeois pour le non a été très présent dans la campagne, à côté du comité référendaire pour le double non présidé par Ruth Dreifuss. La raison de cette forte présence médiatique est claire : pour la première fois, un projet législatif sur les étrangers taillé sur mesure pour satisfaire les vœux de l'UDC a été adopté tel quel par le Parlement, avec le soutien du PDC et du PLR. De ce fait, les journalistes critiques en quête de partisans du non du côté de la droite libérale ne pouvaient plus que s'adresser aux membres du « comité bourgeois ».

Ce qui se cache derrière ce renoncement total des radicaux et des démocrates-chrétiens à se distinguer de l'UDC, c'est un mauvais calcul, certainement aussi erroné que l'a été, de notre côté, notre espoir d'obtenir un résultat nettement meilleur : dans la perspective des élections fédérales 2007, les tacticiens des partis bourgeois comptaient, par leur approbation des deux lois, priver l'UDC de son thème de prédilection durant la campagne électorale. Mais le coup est tombé à l'eau : l'UDC est apparue comme la seule gagnante de la votation et elle continue maintenant à chauffer le public avec d'autres marottes : le débat sur l'Islam, la farce des constructions de minarets et les provocations de Blocher sur la loi anti-racisme.

Réagir – et agir !

Une chose est claire : nous devons réagir à ces provocations, ainsi qu'à la « mise en vigueur anticipée » des nouvelles lois qui s'annoncent déjà. Mais, à plus long terme, ce sont nos propres projets

qui sont essentiels. Notre résistance est un engagement de longue haleine, comme l'ont bien mis en évidence les résultats décevants des votations. Après le 24 septembre, il y a deux pièges dans lesquels notre mouvement ne doit pas tomber : la résignation et l'activisme aveugle. C'est pourquoi nous devons discuter du lancement par notre mouvement lui-même de projets susceptibles de trouver de larges appuis et qui s'inscrivent dans une perspective à plus long terme. Dans un document explorant différents projets, Solidarités sans frontières a esquissé quatre champs d'intervention possibles :

Observatoire : Des deux côtés de la Sarine, on a lancé l'idée d'un « Observatoire » qui récolterait activement des informations sur les répercussions réelles du durcissement des lois ; ces informations, que l'Observatoire mettrait à la disposition des personnes intéressées, serviraient de base à une analyse des répercussions concrètes des nouvelles lois, à une information des médias et à des interventions politiques et juridiques.

Refuges et lieux d'hébergement : À partir de janvier 2008, près de 9 000 requérants d'asile frappés d'une décision négative seront exclus de l'aide sociale et mis à l'aide d'urgence. Il faut mettre à leur disposition des abris, surtout dans les cantons qui n'auront pas élaboré de programmes d'aide d'urgence acceptables et dans lesquels on trouvera un mouvement de solidarité assez fort.

Alternatives politiques : Pour sortir à moyen terme de la défensive, il nous faut ouvrir de nouvelles perspectives en matière de politique d'asile et, surtout, de politique migratoire. Ce n'est qu'en

passant de la critique des solutions illusoires actuellement en vigueur à l'élaboration de propositions nouvelles que nous pourrions donner à long terme une nouvelle orientation au débat.

Sans nous, rien ne va plus !

L'idée d'une *journée nationale de grève des personnes migrantes*, sur le modèle de la grève des femmes, réapparaît constamment dans les débats depuis plusieurs années. Une telle journée d'action, pour autant qu'elle bénéficie d'un large appui, pourrait donner à l'« autre Suisse » une occasion de se faire entendre clairement ; de plus, l'organisation de cette grève permettrait d'accélérer la mise en réseau des nombreux groupements actifs dans le domaine.

Nous pensons qu'il faut réactiver la campagne « Sans nous, rien ne va plus », en vue de cet objectif concret d'une journée de grève des migrantes et des migrants.

Balthasar Glättli
Heiner Busch

Une description détaillée et mise à jour des projets susmentionnés est disponible sur notre site (www.sosf.ch) ; on peut aussi commander ce document au Secrétariat.

En bref

Obstacles au renvoi des sans-papiers?

La grande lacune dans l'examen des obstacles au renvoi des personnes non-réfugiées prend de l'importance au vu de la croissante mise dans l'illégalité des personnes dont le séjour est précaire. Une expertise établie par le professeur M. Schefer sur mandat des réseaux de solidarité de Bâle examine maintenant la « menace de violence domestique en tant qu'obstacle au renvoi et à l'extradition dans le cadre de l'art. 3 CEDH ». Il devient évident que l'interprétation de la CEDH est désormais plus large – notamment aussi en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes. Ainsi, il n'est plus absolument nécessaire que la victime prouve avoir demandé en vain protection à des instances étatiques ni qu'elle prouve dans chaque cas l'existence d'un risque individuel particulier. L'expertise peut être obtenue au secrétariat: nous transférerons votre don versé à Sosf (CCP 30-13574-6) avec la mention « Gutachten Solinetz Basel », l'expertise ayant été très coûteuse.

Expulsion au lieu de mariage

Le centre d'accueil pour sans-papiers de Zurich (S-PAZ) a découvert que des sans-papiers transférés à l'office des migrations par les officiers d'état civil en vue de constater leur séjour illégal doivent désormais s'attendre à être immédiatement arrêtés et expulsés. Le S-PAZ informe les personnes concernées sur la manière de procéder (www.s-paz.ch).



grundrechte.ch

L'association « **grundrechte.ch** » a tenu son assemblée constitutive fin septembre et élu l'avocat zurichois Viktor Györffy à la présidence. La nouvelle association succède à la fondation « Archives de l'Etat Fouineur Suisse » (AEFS), qui avait été créée à la suite du scandale des fiches. Son objectif est de défendre et de renforcer activement les droits fondamentaux en Suisse, tout particulièrement la protection de la sphère privée et des libertés individuelles face à la surveillance étatique ainsi que le droit de manifester. L'assemblée ne s'est pas contentée de discuter des statuts; elle a d'emblée pris position contre le projet de durcissement de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI II). Le DFJP aimerait en effet accorder aux services de la protection de l'État le droit de surveiller les correspondances

téléphoniques et électroniques et d'engager – et de payer – des informateurs, même en dehors de toute procédure pénale.

Le siège de l'association « grundrechte.ch » se trouve à la Neuengasse 8, à Berne, comme celui de Solidarité sans frontières. Les archives des deux organisations sont étroitement liées depuis des années; mais indépendamment des archives, les occasions de coopérer ne devraient pas manquer.

www.grundrechte.ch

ORANISOFFSET

**Grafik/Satz/Druck
Weiterverarbeitung**

Oranis Offset
Hohenbühlweg 4
7002 Chur

Fon: 081 252 45 92
Fax: 081 253 63 03
E-Mail: oranis@spin.ch

Kiosque

SOS Asile Vaud a 20 ans

« Le premier geste de résistance et de solidarité est ainsi éminemment simple car il est un des premiers gestes humains: ouvrir les yeux et regarder l'autre qui nous regarde. » Ainsi écrit Bruno Clément dans le premier article de ce livre. Faire connaissance des autres et de leur souffrance et être solidaire avec eux – avec les réfugié-e-s, les sans-papiers, immigré-e-s par excellence – c'est ce que n'a cessé de faire SOS Asile Vaud tout au long des 20 années de son existence. Son anniversaire a eu lieu au moment des débats parlementaires sur la nouvelle loi sur les étrangers et sur le droit d'asile. Le livre est paru peu avant les votations du 24 septembre 2006.



Il réunit des récits et des témoignages ainsi que des contributions personnelles et politiques de membres de SOS Asile. Les auteurs résument les durcissements du droit d'asile et de la pratique depuis le milieu des années 1980 et montrent comment le discours fatal sur les « abus du droit d'asile » a justifié toutes les mesures restrictives. Mais ils montrent aussi la persistance de la résistance qui a trouvé un appui populaire incroyablement large dans la lutte pour les « 523 » dans le canton de Vaud. « Nos petits-enfants vont lire une des pages les plus brillantes de l'histoire vaudoise et de l'humanité », écrit à juste titre Kamber Kolloni avec fierté.

Schmidlin, Irène; Tafelmacher, Christophe; Küng, Hélène (éd.): La politique suisse d'asile à la dérive. Chasse aux « abus » et démantèlement des droits, Lausanne Éditions d'en bas ; SOS Asile Vaud, 2006, 112 pages, Fr. 18.–. Peut être commandé aux Édition d'en bas, 12 rue du Tunnel, 1005 Lausanne, fax 021-312 32 40, enbas@bluewin.ch

Chantier de la forteresse Europe

« Nicholas Busch, né en 1948 à New York, mort en 2005 à Falun (Suède) ». La note biographique à la fin du livre rappelle que l'auteur a été un militant européen: coinstituteur de la « Freiplatzaktion » pour les réfugiés chiliens en Suisse et de la campagne pour la libération d'Otelo de Carvalho (représentant le plus connu de la révolution portugaise de 1974), membre du CEDRI et du Forum civique européen, du mouvement suédois pour l'asile, critique de Schengen en Scandinavie et éditeur de la « lettre-circulaire sur la forteresse

Europe ». Le livre contient des conférences et des reportages réunis par ses amis et se veut être non pas une documentation posthume mais un recueil de morceaux choisis.

Busch, Nicholas: Baustelle Festung Europa – Beobachtungen, Analysen, Reflexionen, Klagenfurt/Celovec (édition Drava) 2006, 215 p., Fr. 34.30; peut être commandé à EBF Schweiz, case postale, CH-4004 Bâle, suisse@forumcivique.org

Attaque contre la forteresse Europe

Douza ans après l'ouvrage pratique et spécialisé « Forteresse Europe » de Beat Leuthardt, l'Autrichienne Corinna Milborn montre dans ses reportages que les murs de la forteresse se sont encore élevés et qu'ils ont trouvé appui même dans les sociétés européennes. Elle fait état de la situation à Ceuta et Melilla, aux îles Canaries, dans les serres de la province espagnole d'Almeria, au camp de réfugiés de Traiskirchen en Autriche, dans les banlieues parisiennes et à Londres...

Milborn, Corinna: Gestürmte Festung Europa. Einwanderung zwischen Stacheldraht und Ghetto. Das Schwarzbuch, Wien/Graz/Klagenfurt (édition Styria) 2006, 250 p., • Fr. 19.90

Annuaire du droit de la migration

Cette deuxième parution de l'Annuaire du droit de la migration correspond à son objectif d'analyser la législation et la pratique du droit de la migration. Le

suite à la page 12

Portrait:

Julia Rogger: De zéro à cent

Un stage chez Sosf peut consister en un simple travail d'archives. Future étudiante en travail social, Julia s'est toutefois immédiatement impliquée pour devenir une militante dont la collaboration est devenue indispensable dans la campagne référendaire – bien au-delà de son statut de stagiaire.

Tout a commencé rapidement et spontanément. Julia, 22 ans, s'est mise à la tâche en août à peine deux jours après avoir demandé à Solidarité sans frontières si elle pourrait être utile au secrétariat avant de commencer des études à la haute école sociale spécialisée. Sa première activité a été de réunir une documentation détaillée sur le double référendum. Elle a spontanément emmené le classeur volumineux un jour après à Zurich où de jeunes militants et militantes culturels menaient une action « Bidonville » au bord du lac.

Ensuite, Julia a participé au travail pénible mais nécessaire des corrections du site internet et a collaboré activement au classement des archives de Solidarité sans frontières.

Bien plus qu'une spectatrice

Il est allé de soi que Julia s'engage également pour soutenir le double référendum: « même si le résultat a été naturellement décevant, j'ai trouvé cette période passionnante. Je n'ai pas été une simple spectatrice, mais j'ai pu m'investir concrètement dans la campagne



référendaire. » Le 24 septembre, Julia est toutefois restée seule à la maison. Elle se doutait de ce qui allait arriver. « J'avis un peu le vague à l'âme. C'était un jour noir. Ce qui m'a le plus déçue c'est qu'autant de personnes aient manifestement suivi les arguments gratuits de l'UDC et les aient repris à leur compte au lieu de regarder plus clairement devant elles. » Pour Julia, il est toutefois clair que si de nouvelles actions sont décidées, elle en sera – et son engagement sera plus fort qu'avant. « J'ai été déçue par l'attitude de bien des jeunes. Ils devraient avoir des opinions moins bloquées! » Elle ne sait pas encore sous

quelle forme exacte elle va s'engager. Elle se demande si un projet culturel ne pourrait pas améliorer la perception des jeunes étrangers et étrangères. « J'ai été scandalisée quand j'ai appris comment l'ami africain d'une de mes copines avait trouvé une place d'apprentissage mais qu'il n'a pas obtenu les autorisations nécessaires. Le droit à la formation devrait être un droit fondamental pour chacun. Simplement parce que je suis suisse et que je n'ai pas une situation financière précaire, j'ai toutes sortes de possibilités. Pourquoi est-ce que tous les jeunes ne devraient pas avoir ces possibilités? »

suite de la page 10

volume qui vient de paraître donne à nouveau des informations générales sur la jurisprudence du Tribunal fédéral, de la Commission de recours en matière d'asile et de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Dans le domaine de l'évolution du droit, il présente notamment la nouvelle loi sur les étrangers et la révision partielle de la loi sur l'asile; la situation légale et la jurisprudence – avec un accent mis sur le regroupement familial – font l'objet de contributions approfondies. On aurait cependant attendu plus d'une analyse – en particulier sur les notions hautement politisées comme l'abus du droit d'asile et le mariage blanc et dans la première contribution du volume.

Achermann, Alberto et al. (éd.): Annuaire du droit de la migration 2005/2006, Berne (Stämpfli) 2006, 300 p., Fr. 75.–

Sans-papiers

Comme le déclare dans l'avant-propos son président, l'ancien conseiller aux Etats René Rhinow, la CRS est une « organisation humanitaire neutre ». Toutefois, le département des migrations de cette organisation « neutre » présente un volume (tout à fait partial), qui mérite d'être lu, sur les sans-papiers et leurs conditions de vie. Le texte est enrichi de huit reportages qui racontent la vie de sans-papiers et d'une annexe donnant des informations juridiques et des adresses utiles.

Crois Rouge Suisse, Département des migrations (éd.): Sans-papiers in der Schweiz. Unsichtbar – unverzichtbar, Zürich (seismo) 2006, 260 p. Fr. 38.–

Migration – un défi pour la santé et les affaires sanitaires

L'ouvrage «Migration – eine Herausforderung für Gesundheit und Gesundheitswesen» est paru en 2004 déjà. En plus de contributions introductives sur la migration et la vie familiale des personnes migrantes ainsi que les paradoxes de l'intégration, ce livre traite des spécialistes de la santé ayant un passé migratoire, de la communication entre patient-e-s et soignant-e-s, de l'accès aux soins pour les personnes ayant un statut de séjour précaire, du suivi de personnes traumatisées par la torture et par la guerre et finalement du vieillissement dans la migration.

Migration – eine Herausforderung für Gesundheit und Gesundheitswesen, Zürich (édition Seismo) 2004, 250 p., Fr. 29.–

Nous vous serions reconnaissants de nous signaler vos changements d'adresse sans tarder: vous nous permettrez ainsi d'économiser des frais postaux importants.

impresum

Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition: 3450 A / 750 F

Affirmés : 3226 A / 583 F

Composition/Graphisme:
ComTex, 3414 Oberburg

Impression: Oranis Offset, Coire

Expédition: Toleranz95, Coire

Rédaction: Heiner Busch, Balhasar Glättli,
Manuela Reimann Graf

Traductions: Sylvie Colbois,
Olivier von Allmen

Lectorat: Sosf

Photos: Jean-Michel Gunz

Délai rédactionnel pour le prochain numéro:
mi-janvier 2007

Nous nous réservons le droit d'abrégé le courrier des lecteurs

Cotisation 2006, abo inclus:
salariés 60.– / couples 90.– /
non-salariés 30.– / organisations 100.–

Abonnement: abonnés individuels 25.– /
abonnement organisations 45.–

Editrice: Solidarité sans frontières,
Neuengasse 8, 3011 Berne
(regroupement CAS/MODS)

Tél.: 031 311 07 70

Fax: 031 311 07 75

e-mail: sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP: 30-13574-6

